

## **BANQUE DE MONTRÉAL**

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**Mardi 16 avril 2024**

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a lieu virtuellement et en personne le mardi 16 avril 2024 et a débuté à 9 h 30 (heure avancée de l'Est) à L'Académie BMO de la Banque de Montréal, à Toronto. Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée et demande à M. Nadir André, membre du Conseil consultatif pour les communautés autochtones, de procéder à la reconnaissance des terres par le biais d'une vidéo préenregistrée.

Le président de l'assemblée souhaite ensuite la bienvenue aux actionnaires et aux invités qui participent en personne et à distance. Il présente : M. Darryl White, chef de la direction; M. Tayfun Tuzun, chef des finances; M<sup>me</sup> Sharon Haward-Laird, conseillère générale; et M. Paul Noble, secrétaire général. Le président de l'assemblée souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Banque.

Le président de l'assemblée mentionne que l'avis de convocation a dûment été remis aux actionnaires et que le quorum des actionnaires est atteint. Il déclare que l'assemblée est valablement constituée aux fins de délibération sur les questions dont elle a été saisie.

Le président de l'assemblée nomme les scrutateurs de l'assemblée : M<sup>mes</sup> Arlene Arellano et Melody Tong, représentantes de Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Il nomme également M. Paul Noble à titre de secrétaire de l'assemblée.

Il note enfin que les représentants des auditeurs nommés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents et les remercie de leur service.

#### **PROCÉDURES**

Le secrétaire général présente certaines procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il indique que l'assemblée est diffusée en ligne dans les deux langues officielles et que le sous-titrage est fourni dans la webdiffusion. Il donne ensuite des instructions détaillées aux actionnaires pour qu'ils puissent se joindre à l'assemblée en personne, en ligne et par téléphone ainsi que voter et poser des questions en personne et en ligne. Il indique qu'on répondra après l'assemblée à toute question restée sans réponse pendant l'assemblée. Il rappelle que des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utilisées pendant l'assemblée.

Le président de l'assemblée présente l'ordre du jour de l'assemblée. Il se tourne ensuite vers M. Darryl White, le chef de la direction de la Banque.

#### **ALLOCATION DU CHEF DE LA DIRECTION**

Le chef de la direction s'adresse ensuite à l'assemblée. Il fait le point sur les progrès notables réalisés dans le cadre des priorités stratégiques de la Banque et met en lumière les principales tendances de la dernière année, la reconnaissance extérieure reçue par la Banque en 2023, l'importance de la diversification et de l'intégration nord-sud ainsi que l'engagement de la Banque envers le financement de la transition vers l'énergie propre. Il conclut en remerciant les actionnaires pour leur soutien et leur confiance en l'avenir de la Banque.

## **PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES**

Le président de l'assemblée passe en revue les procédures supplémentaires pour l'assemblée. Il indique ensuite que, selon l'agent des transferts de la Banque, Computershare, plusieurs actionnaires inscrits et véritables, représentant environ 50,4 % du total des actions émises et en circulation de la Banque, ont exprimé des votes directement ou par procuration à l'égard des questions prévues à l'ordre du jour de l'assemblée. Il décrit également la manière dont les votes seront compilés et présentés.

## **ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE 2023**

Le président de l'assemblée fait référence au Rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. Il précise que les états financiers annuels s'y trouvent. Il ajoute que le rapport des auditeurs reproduit dans le Rapport annuel 2023 est réputé avoir été lu.

Il demande ensuite si des questions à ce sujet ont été adressées à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne et, en l'absence de question, il passe au prochain point à l'ordre du jour.

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président de l'assemblée passe ensuite à la question des 13 administrateurs à élire dans le cadre de l'assemblée et indique que 12 candidats se portent candidats à la réélection. Il explique que M<sup>me</sup> Sophie Brochu ne renouvelle pas sa candidature et la remercie pour ses services au sein du Conseil. Il indique que la candidature de M<sup>me</sup> Hazel Claxton est proposée par les actionnaires en tant qu'administratrice pour la première fois cette année, à la suite de sa nomination au Conseil le 30 août 2023.

Le président de l'assemblée invite ensuite le secrétaire général à présenter les candidats à l'élection. Le secrétaire général confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir. La candidature de chacune des 13 personnes ci-dessous est proposée à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leur successeur sera élu ou nommé :

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Janice M. Babiak     | David Harquail       |
| Craig Broderick      | Linda S. Huber       |
| Hazel Claxton        | Eric La Flèche       |
| George A. Cope       | Madhu Ranganathan    |
| Stephen Dent         | Lorraine Mitchelmore |
| Christine Edwards    | Darryl White         |
| Martin S. Eichenbaum |                      |

M. David Gore, secrétaire général adjoint, confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir, et appuie les nominations.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

## **NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES**

Le président de l'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour, à savoir la nomination des auditeurs des actionnaires pour l'année à venir.

Il indique que pour la présentation des motions à l'assemblée, M. Daniel Beaupré, vice-président Services bancaires aux entreprises pour le Québec, et M<sup>me</sup> Emina Begovic, directrice de la succursale Hill à

St. Louis, au Missouri, présenteraient les motions. Le président de l'assemblée invite ensuite M. Daniel Beaupré à présenter la motion par vidéo préenregistrée.

M. Daniel Beaupré confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Gore :

**QUE** le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

### **RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION**

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation d'une résolution consultative sur l'approche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction. Le président de l'assemblée invite M<sup>me</sup> Begovic à proposer la motion par vidéo préenregistrée.

M<sup>me</sup> Begovic confirme qu'elle est actionnaire et fondée de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Gore :

**QUE** la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction soit approuvée.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

### **PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRE**

Le président de l'assemblée se penche ensuite sur les cinq propositions d'actionnaire qui seront soumises au vote cette année.

Le président de l'assemblée invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration au sujet de la proposition d'actionnaire n° 1 et à présenter la proposition du MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 1.

#### **Proposition d'actionnaire n° 1**

**Résolue** : Il est proposé que les assemblées annuelles de la société se tiennent en personne, les assemblées virtuelles pouvant s'y ajouter à titre complémentaire, sans remplacer les assemblées en personne.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 1.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 2 décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire est également présentée par le MÉDAC et invite M. Gagnon à faire une déclaration au sujet de la proposition d'actionnaire n° 2 et à présenter la proposition du MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 2.

### **Proposition d'actionnaire n° 2**

**Résolue** : Il est proposé que la Banque divulgue annuellement, au grand public, l'information non confidentielle relative à sa Déclaration pays par pays, aux fins du calcul détaillé et significatif des ratios de rémunération, notamment ventilés par territoires, et aux fins de contribution à l'effort de lutte aux paradis fiscaux, notamment en matière de transparence.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 2.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 3 énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Le président de l'assemblée invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration au sujet de la proposition d'actionnaire n° 3 et à présenter la proposition du MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 3.

### **Proposition d'actionnaire n° 3**

**Résolue** : Il est proposé que la Banque adopte une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 3.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 4 décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par InvestNow Inc. (« InvestNow ») au nom de Gina Pappano. Le président de l'assemblée invite M<sup>me</sup> Pappano à faire une déclaration relativement à cette proposition, telle qu'elle est présentée par InvestNow, et à présenter la motion sur la proposition. M<sup>me</sup> Pappano fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 4 et présente la motion pour approuver la proposition d'actionnaire n° 4.

### **Proposition d'actionnaire n° 4**

**Résolue** : La Banque de Montréal (« BMO ») doit commander et publier un rapport indiquant l'exposition de la Banque au désinvestissement dans le pétrole et le gaz afin de discerner et quantifier les incidences du désinvestissement dans le secteur pétrolier et gazier au Canada sur

la valeur pour les actionnaires, et exposant d'autres analyses économiques pertinentes si BMO maintient son virage vers les objectifs de carboneutralité actuellement établis.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 4.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons exposées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président de l'assemblée demande ensuite aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 5 énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par Vancity Investment Management (« Vancity »). Le président de l'assemblée demande à M<sup>me</sup> Kelly Hirsch, de Vancity, de faire une déclaration en faveur de la proposition présentée par Vancity, puis de présenter la motion sur la proposition. M<sup>me</sup> Hirsch fait une brève déclaration en faveur de la proposition d'actionnaire n° 5 et présente ensuite la proposition d'actionnaire n° 5.

#### **Proposition d'actionnaire n° 5**

**Résolue :** Le Conseil d'administration effectue un examen des échelons de rémunération des membres de la haute direction par rapport à l'ensemble de son personnel et, selon des frais raisonnables et en omettant les informations exclusives, présente publiquement le ratio de la rémunération du chef de la direction par rapport à la rémunération médiane des employés sur une base annuelle.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. M. Gagnon, du MÉDAC, fait part de ses commentaires en faveur de la proposition.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 5.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

#### **COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET COMPTABILISATION DES VOTES**

Le président de l'assemblée déclare la fermeture des scrutins à l'égard de tous les points à l'ordre du jour et demande aux scrutateurs de comptabiliser les votes.

#### **PROPOSITION D'ACTIONNAIRES RETIRÉE**

Pendant que les scrutateurs totalisent les votes, le président souligne que sept propositions avaient été retirées.

Il invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration relativement à ses cinq propositions qui ont par la suite été retirées par le MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration au sujet des propositions retirées. Il remercie ensuite la Banque pour son engagement dans le cadre du processus. Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon.

Le président de l'assemblée indique que l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (la « SHARE »), au nom de l'Atkinson Foundation, de la Hamilton Community Foundation, du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada et de la trésorerie de l'Église Unie du Canada ainsi que le B.C. General Employees' Union General Fund et le B.C. General Employees' Union Defence Fund (le « BCGEU ») ont soumis conjointement une proposition d'actionnaire qui a été retirée.

Le président de l'assemblée demande à M<sup>me</sup> Manna Jacob, de la SHARE, de faire une déclaration concernant la proposition qui a été retirée. M<sup>me</sup> Jacob fait une brève déclaration concernant cette proposition retirée. Le président de l'assemblée la remercie.

Enfin, le président de l'assemblée indique que Æquo Services d'engagement actionnarial (« Æquo »), au nom de Bâtirente, régime de retraite des membres de la CSN, a présenté une proposition d'actionnaire qui a été retirée.

Le président de l'assemblée demande à M. François Meloche, de Æquo, de faire une déclaration concernant la proposition qui a été retirée. M. Meloche fait une brève déclaration concernant cette proposition retirée. Le président de l'assemblée le remercie pour sa déclaration.

### **RÉSULTATS DU VOTE**

À la suite de la collecte et de la comptabilisation des votes, le président de l'assemblée demande à l'agent des transferts de la Banque, Computershare, de communiquer les résultats du scrutin. Computershare annonce les résultats préliminaires du scrutin, dont une copie finale se trouve à l'annexe A et fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateurs de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé à titre d'auditeurs des actionnaires pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction est approuvée, que la proposition n° 1 est approuvée et que les propositions d'actionnaire n° 2 à 5 ne sont pas approuvées.

Le président de l'assemblée déclare que la Banque apprécie les commentaires reçus à la suite des propositions d'actionnaire et qu'elle en tiendra compte.

### **CLÔTURE DE L'ORDRE DU JOUR OFFICIEL DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. Tous les points à l'ordre du jour officiel ayant été traités, le président de l'assemblée déclare que l'ordre du jour officiel de l'assemblée est clos.

Confirmé



Président de l'assemblée

Vérifié



Secrétaire

## Annexe A

### RAPPORT REQUIS PAR LE RÈGLEMENT 51-102 RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE

#### Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 16 avril 2024 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin, le nombre et le pourcentage des votes exprimés POUR ou CONTRE chacune de ces questions et le nombre d'ABSTENTIONS. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui peuvent être consultés à l'adresse [www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs).

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé aux actionnaires de voter POUR l'élection des 13 candidats à un poste d'administrateur dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, et CONTRE les propositions d'actionnaire n° 1, 2, 3, 4 et 5.

#### 1. Élection des administrateurs

Un scrutin a été tenu sur la résolution relative à la nomination des 13 candidats suivants à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leurs successeurs seront élus ou nommés. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

| Candidat             | Votes pour  |         | Abstentions |        |
|----------------------|-------------|---------|-------------|--------|
| Janice M. Babiak     | 342 157 861 | 97,36 % | 9 271 842   | 2,64 % |
| Craig W. Broderick   | 347 929 389 | 99,00 % | 3 500 313   | 1,00 % |
| Hazel Claxton        | 350 277 619 | 99,67 % | 1 152 183   | 0,33 % |
| George A Cope        | 334 780 073 | 95,26 % | 16 649 729  | 4,74 % |
| Stephen Dent         | 350 489 694 | 99,73 % | 939 655     | 0,27 % |
| Christine A. Edwards | 340 920 673 | 97,01 % | 10 508 676  | 2,99 % |
| Martin S. Eichenbaum | 349 808 876 | 99,54 % | 1 620 472   | 0,46 % |
| David Harquail       | 350 281 227 | 99,67 % | 1 148 121   | 0,33 % |
| Linda S. Huber       | 350 224 200 | 99,66 % | 1 205 559   | 0,34 % |
| Eric R. La Flèche    | 346 253 767 | 98,53 % | 5 176 036   | 1,47 % |
| Lorraine Mitchelmore | 347 954 785 | 99,01 % | 3 474 973   | 0,99 % |
| Madhu Ranganathan    | 318 658 988 | 90,68 % | 32 770 815  | 9,32 % |
| Darryl White         | 349 208 736 | 99,37 % | 2 221 067   | 0,63 % |

## 2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin a été tenu sur la résolution portant sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2024. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

| Votes pour  |         | Abstentions |        |
|-------------|---------|-------------|--------|
| 334 255 699 | 91,42 % | 31 382 401  | 8,58 % |

## 3. Vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Un scrutin a été tenu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

| Votes pour  |         | Votes contre |        |
|-------------|---------|--------------|--------|
| 332 445 540 | 94,26 % | 20 256 995   | 5,74 % |

## 4. Assemblées annuelles des actionnaires en personne

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que les assemblées annuelles de la Banque se tiennent en personne, les assemblées virtuelles pouvant s'y ajouter à titre complémentaire, sans remplacer les assemblées en personne :

| Votes pour  |         | Votes contre |         | Abstentions* |
|-------------|---------|--------------|---------|--------------|
| 178 163 305 | 50,66 % | 173 489 986  | 49,34 % | 1 048 965 %  |

## 5. Divulgence publique d'information non confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque divulgue annuellement, au grand public, l'information non confidentielle relative à sa Déclaration pays par pays, aux fins du calcul détaillé et significatif des ratios de rémunération, notamment ventilés par territoires, et aux fins de contribution à l'effort de lutte aux paradis fiscaux :

| Votes pour |         | Votes contre |         | Abstentions* |
|------------|---------|--------------|---------|--------------|
| 38 374 748 | 10,92 % | 312 894 255  | 89,08 % | 1 434 063    |

## 6. Vote consultatif sur les politiques environnementales

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque tienne un vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique :

| Votes pour |         | Votes contre |         | Abstentions* |
|------------|---------|--------------|---------|--------------|
| 52 971 968 | 15,26 % | 294 045 736  | 84,74 % | 5 686 257    |



## 7. Rapport sur l'incidence du désinvestissement dans le pétrole et le gaz

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque publie un rapport indiquant l'exposition de la Banque au désinvestissement dans le pétrole et le gaz afin de discerner et quantifier les incidences du désinvestissement dans le secteur pétrolier et gazier au Canada sur la valeur pour les actionnaires, et exposant d'autres analyses économiques pertinentes si BMO maintient son virage vers les objectifs de carboneutralité actuellement établis :

| Votes pour |        | Votes contre |         | Abstentions* |
|------------|--------|--------------|---------|--------------|
| 2 357 990  | 0,67 % | 347 904 256  | 99,33 % | 2 441 616    |

## 8. Ratio de la rémunération du chef de la direction par rapport à la rémunération médiane des employés

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque effectue un examen des échelons de rémunération des membres de la haute direction par rapport à l'ensemble de son personnel et, selon des frais raisonnables et en omettant les informations exclusives, présente publiquement le ratio de la rémunération du chef de la direction par rapport à la rémunération médiane des employés sur une base annuelle :

| Votes pour |         | Votes contre |         | Abstentions* |
|------------|---------|--------------|---------|--------------|
| 38 172 563 | 10,86 % | 313 469 226  | 89,14 % | 1 062 046    |

\* Chacune des abstentions a été comptabilisée comme une présence aux fins du quorum, mais il n'a pas été tenu compte de celles-ci au moment de déterminer si la proposition a été approuvée par une majorité de votes.

FAIT le 16 avril 2024.

**Banque de Montréal**



Par : /s/ Paul V. Noble  
 Paul V. Noble  
 Secrétaire général